

courriel 60

----- Message transféré -----

Sujet :Projet de renouvellement et d'extension du périmètre d'exploitation de la carrière de Guernambigot

Date :Thu, 7 Jan 2021 23:57:01 +0100

De :Stéphane AUFFRET <stephane.auffret@gmx.com.br>

Pour :mairie.le.saint@gmail.com

Stéphane AUFFRET

14 Cavarno

56110 Le Saint

Le Saint, le 7 janvier 2021

A l'attention de Madame Michelle Le DU, commissaire enquêtrice

Depuis plusieurs années, la Mairie de Le Saint s'investit énormément dans la redynamisation de l'ensemble du territoire de la commune. Cette politique de développement est largement soutenue par la population et les collectivités locales. La demande de renouvellement et d'extension du périmètre d'exploitation déposée par la société Pigeon Granulats Bretagne pour la carrière de Guernambigot est en contradiction avec cette volonté de développement. Ce projet va à l'encontre de la protection des paysages, du respect de l'environnement, de la sécurité, de la qualité de vie des riverains, de l'attrait touristique et du maintien d'une activité économique saine sur notre commune.

Avec le flux actuel de camions sur nos petites routes c'est un danger perpétuel avec les chauffeurs de cette société qui se prennent pour des pilotes de formule 1. En tant que piéton et pratiquant de VTT, je suis régulièrement frôlé par ces camions qui ne respectent pas les distances de sécurité. Idem lorsqu'on est en voiture, on doit presque s'arrêter sur le bas-côté pour les laisser passer. De plus, ces camions soulèvent parfois d'importantes poussières à chacun de leurs passages, font un bruit infernal et rejettent des gaz d'échappement polluants, je n'ose imaginer le quotidien des habitants qui sont le long de cette petite route. On retrouve également sur les routes des projections de matériaux qui s'échappent des camions surchargés et non bâchés. Avec l'augmentation du trafic, cette petite route sera exclusivement utilisée par la société Pigeon Granulats Bretagne. Comment va-t-on pouvoir se déplacer et pratiquer nos loisirs en plein air sur ces routes qui ne sont pas du tout adaptées pour un trafic routier de type industriel ? La qualité de l'air sera fortement dégradée avec une insécurité de tous les instants.

Ensuite l'augmentation de l'activité de la carrière va engendrer des nuisances sonores, des émissions de poussières abominables avec des conséquences sur la faune, la flore et la population irréparables d'ici quelques années ! Il paraît qu'un concasseur va être installé sur ce site. On en a déjà plus qu'assez avec le bruit des sirènes ou alarmes en tous genres ainsi que des tirs de mines qui provoquent également des fissures dans le bâti et les horaires à rallonge de l'exploitant du site qui se permet de faire tourner sa

« magnifique scie » avec un son strident le samedi matin. Et je ne vous parle pas de la boue provoquée par les écoulements d'eau de la carrière dans le joli petit sentier de randonnée qui le rende impraticable et donne vue sur des bassins d'eau à l'odeur nauséabonde protégé par de légers fils barbelés et quelques petits panneaux de dangers plutôt discrets compte tenu du grand danger que semble représenter cet endroit. J'attire aussi l'attention sur l'absence d'une clôture autour du site d'extraction, j'ai l'impression que n'importe qui peut y accéder ! C'est vraiment hallucinant !

L'attrait touristique de notre belle commune et la valeur de l'immobilier vont s'effondrer avec la demande de renouvellement et d'extension de cette carrière. Cela sera aussi le cas pour inciter de nouveaux habitants à venir ici, pourtant les événements des derniers mois nous ont montré l'intérêt que suscitaient les petites communes comme la nôtre pour attirer des personnes des grands centres urbains à la recherche d'espace et de liberté.

L'exploitation de cette carrière ne sera pas non plus sans conséquence sur l'agriculture et l'élevage où des personnes se donnent corps et âmes pour des produits de qualité. Comment vont-ils défendre leurs produits naturels et se développer avec une carrière industrielle à proximité ?

Et d'après la presse locale, aucune nouvelle embauche n'est prévue sur le site.

En 2021, il est inconcevable au regard des volontés exprimées par la population et les discours du monde politique qu'un tel projet soit validé par les pouvoirs publics. Alors que de nouveaux modèles de développement économiques émergent en France et en Europe, une entreprise qui s'inscrit dans la transition écologique se doit de répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux du monde de demain. Et dans son dossier, Pigeon Granulats Bretagne ne m'apporte aucune réponse.

L'accroissement des nuisances, la mise en péril des activités économiques et touristiques, la dégradation de l'environnement et de la qualité de vie ainsi que l'insécurité induite par le site, toutes ces raisons font que je suis totalement opposé au projet de renouvellement et d'extension de la société Pigeon Granulats Bretagne pour la carrière de Guernambigot.

Je reste Madame à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations les meilleures.

S. AUFFRET